

Durée :

4 jours (28 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Intérimaires travaillant dans une entreprise de charpente-couverture

Ils seront médicalement aptes aux travaux en hauteur.

Notre intervenant :

Formateur spécialiste des travaux en hauteur.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**620 € HT
(744 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Module 1 :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE)
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.

Module 2 :

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP...)
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre
- Mesures de prévention et règles de sécurité

Module 3 :

- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications journalières,
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

Module 4 : (Optionnel pré titulaire du CCTH GO)

- Poser et déplacer les filets en sécurité,
- Utiliser les filets : vérifications, protection collective en œuvre.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Alternance d'apports théoriques et de pratique.
- Supports audio visuels adaptés (transparents, films).
- Support de cours remis à chaque participant.
- Exercices pratiques sur site avec nos équipements (échafaudage fixe et roulant, harnais de sécurité...)
- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques sur chacune des 4 journées.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Module 1

Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels:

- Accidentologie
- Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques
- Les acteurs de la prévention
- Les obligations de l'Agence d'Intérim et de l'Entreprise Utilisatrice
- Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil...
- Les PGP, priorisation des EPC
- Le PGC et les PPSPS
- Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance.

■ **Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes:**

- Les différents types d'EPC contre les chutes (et l'interdiction d'utiliser des pince-dalles sur des éléments en bois)
- Les fondamentaux de la pose des garde-corps : espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes...
- Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

■ **Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE:**

- Composants et dispositifs équipant les PTE : supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti-soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires ...
- Conditions d'utilisation : charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, accès sécurisé ...
- Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement ...
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute :
- Syndrome du harnais : définition, exemples ...
- Interdiction de travailler seul, procédure de secours ou plan de sauvetage opérationnel avant intervention,
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position.

■ **Evaluation des connaissances acquises par QCM.**

Module 2 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, surveillance médicale
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages
- Validation des dispositifs d'ancrage
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage
- Mise en oeuvre
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

■ **Mise en situations pratiques avec évaluation continue:**

- Vérifications avant mise en oeuvre
- Mises en situation : application de la théorie
- Essais de suspension inerte
- Les noeuds.

■ **Evaluation des connaissances acquises par QCM.**

Module 3 :

Théorie :

- Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification
- L'exploitation de la notice du fabricant
- L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles
- La préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation
- Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied
- Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages ...
- Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants)
- Les vérifications journalières (examen de l'état de conservation)

■ **Mise en situations pratiques avec évaluation continue**

- Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants

■ **Evaluation des connaissances acquises par QCM.**

Module 4 :

Théorie :

- Préparation de chantier, analyse des besoins et contraintes, choix de la méthode de pose (PEMP en priorité),
- Types de filets, marquage, manuel d'instruction, dispositifs d'accrochage
- Pose des filets au plus près du plan de travail, tension des filets, hauteur libre sous filet, recouvrement des nappes, assemblage avec ralingues...
- Vérifications régulières, enlèvement des matériels et matériaux tombés dans les filets
- Protection en cas de procédés ou de produits susceptible d'endommager les filets (soudage, produits corrosifs, partie tranchantes...)
- Accès aux plans de travail et protection collective en rive.
- Dépose des filets en sécurité (coupe des estropes à la perche en priorité)

■ **Mise en situations pratiques avec évaluation continue:**

- Pose et dépose de filets en grande nappes, assemblages avec ralingues

Evaluation des connaissances acquises par QCM.